

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ; RÉPARATION ET
INSTALLATION DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENTS



QUE RETENIR DU SECTEUR "**AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ; RÉPARATION
ET INSTALLATION DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENTS**" ?

Les secteurs Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements

 QUE RETENIR DU SECTEUR "AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ; RÉPARATION ET INSTALLATION DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENTS" ?

Fin 2022, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur compte **2 530 établissements employeurs** dans le secteur "**Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements**", soit **1 %** des établissements employeurs de la région. **84 %** de ces établissements sont des établissements de **moins de 10 salariés** (85 % tous secteurs confondus).

Parmi les **19 300 postes salariés** du secteur, **29 %** sont dans un établissement de moins de 10 salariés (24 % tous secteurs confondus). Ce secteur est plus représenté dans la zone d'emploi de **Martigues-Salon** : il regroupe **3 %** des postes salariés de la zone (1 % au niveau régional).

21 590 personnes sont **en emploi (salarié ou non salarié)** dans ce secteur, soit **1 %** de l'emploi régional. Les **femmes** sont moins présentes dans ce secteur (**27 %**, pour 49 % tous secteurs confondus). Au regard de l'ensemble des secteurs, la part des **seniors** est semblable dans ce secteur (**35 %**, pour 34 %) et celle des **non-diplômés** est moins importante (**11 %**, pour 13 %). La catégorie socioprofessionnelle la plus fréquente est celles des **professions intermédiaires**.

La part des **non-salariés** parmi les actifs en emploi dans ce secteur (**22 %**) est supérieure à celle tous secteurs confondus (16 %). Celle des salariés occupant un emploi sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) est supérieure à celle de l'ensemble des secteurs (**91 %**, pour 85 %). Le **temps partiel** est moins répandu (**9 %**, pour 16 % tous secteurs).

Le **métier** le plus exercé dans ce secteur est celui de "**Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement**". Pour les femmes, il s'agit du métier de "Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal" et pour les moins de 30 ans celui de "Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement".

 Source : Insee - Flores, RP - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.